

# La lettre

# Repères & Actions

La lettre des militant.e.s des Ceméa

Paris, le 20 mai 2021

## Votre inscription au Congrès

### Résumé en trois étapes pour votre inscription !

#### Première étape, la pré-inscription :

Vous avez été invité à vous pré-inscrire dans la précédente Lettre Repères & Actions. À partir de ces renseignements, nous avons communiqué les listes aux Associations territoriales pour validation.

Si cette démarche vous a échappé, il vous faut donc passer par cette étape et [remplir ce formulaire](#).

Plus d'info sur les fonctions encadrantes ? [Lettre de Repères et Actions du 17 décembre 2020](#)

#### Deuxième étape, c'est maintenant !

Chaque personne qui remplira le formulaire de pré-inscription recevra un courriel l'invitant à poursuivre et formaliser son inscription, en se projetant pour l'instant sur une participation en présentiel à Poitiers. Cette étape permet de :

- confirmer l'hébergement, et les personnes qui accompagnent ;
- confirmer les jauges repas / hébergement pour le Crous ;
- envisager le trajet, notamment réserver l'itinéraire si il y a lieu, organiser éventuellement les covoiturages dans l'Association territoriale ; et le prêt des véhicules AT/congrès.

**Troisième étape, en juillet, concernera les éléments de contenus** plus précis dans l'organisation du Congrès. Vous serez, avec la même démarche, invités à vous inscrire sur les contenus en juillet. C'est lors de cette étape qu'éventuellement le Plan B sera activé.

## Vivre ensemble à nouveau !

### Avec quelques conditions, en cohérence avec nos orientations

Nous souhaitons nous inscrire dans un projet d'accueil facilitant l'inclusion de toutes et tous, notamment pour des plus jeunes militant.es dans le mouvement ; dans le contexte pandémique, une cellule de référent.e.s Covid est constituée pour la prise en compte des mesures particulières.

Un plan B permettant de basculer en distanciel est actuellement travaillé. Cette décision sera prise en juillet prochain par le GDC en fonction des évolutions. Les protocoles sanitaires dépendront des mesures prises par la préfecture qui autorisera ou non cette manifestation.

C'est ainsi que l'équipe accueillante souhaite inscrire ce congrès dans une double démarche : **une orientation écoresponsable** et une **démarche de prévention des risques sanitaires** liés particulièrement à la pandémie de la Covid 19. Une cellule de référents Covid est constituée depuis février pour travailler ces éléments et les ajuster en fonction du contexte. Cette cellule anticipe aussi la potentielle mise en œuvre du Plan B, c'est-à-dire la possibilité de passer du présentiel au distanciel en fonction de nouvelles mesures préfectorales ou nationales. Cette décision pourra être prise en juillet 2021.

L'équipe travaille pour assurer un accueil sécurisé et sécurisant avec quelques propositions :

- une cellule sanitaire de veille permanente, assurée par roulement, pour gérer d'éventuels signalements, prises en charge...
- une communication adaptée en amont et pendant le Congrès ainsi que des outils de suivi facilitants,
- une logistique avec tout ce qu'il faut pour se protéger les un.es et les autres, notamment des autotests disponibles sur place,
- mais aussi la mise à jour des consignes et protocoles en fonction du programme pour conduire les adaptations nécessaires.

Nous serons par ailleurs accompagnés sur ce registre par la Protection civile, et nous sommes en lien avec l'Université et le Crous pour respecter les consignes en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ; celles-ci dépendront en effet de leur arbitrage.

## Modalités d'accueil au Congrès

### L'université de Poitiers

Pour ce congrès, les travaux se dérouleront sur le campus de l'université de Poitiers (faculté de Droit & Sciences sociales). Nous serons donc dans une configuration de proximité entre tous les espaces du Congrès à Poitiers. Ainsi, les espaces de travail, les espaces de rencontres, débats, expositions, les espaces conviviaux autour du bar seront situés sur le campus et répartis dans les locaux de l'Université Faculté de Droit & Sciences sociales. Tous ces espaces, comme le lieu de restauration du CROUS (RU Rabelais) et les hébergements à la cité Descartes sont à proximité les uns des autres.

Le campus est très agréable avec beaucoup d'espaces verts et rapidement accessible depuis le centre-ville de Poitiers. L'hébergement sera organisé dans la cité Descartes du campus en chambre individuelle et avec la possibilité de quelques appartements pour les familles ([Plan du campus](#)).

Le cœur du Congrès sera donc réparti sur ces différents lieux, notamment dans les bâtiments de la fac de droit ([Plan du Bât. A01](#)). Le secrétariat général du Congrès, le GDC et le point d'accueil seront installés au rez-de-chaussée du bâtiment A01. Les différents groupes de travail, les tables rondes, l'activité et l'espace suscitant seront répartis dans les salles, les amphithéâtres et les galeries de cet espace, ainsi qu'à l'étage.

Dans le contexte de la Covid, nous privilégierons les espaces extérieurs, qui sont disponibles dans différents lieux, notamment pour les espaces conviviaux, réunissant une buvette et un coin rencontre. La Maison des Étudiants, nous permettra aussi, si la météo ne convenait pas, un accueil pour la soirée festive ([site de l'université de Poitiers](#))

### Hébergements dans les chambres étudiantes de la cité Descartes

L'hébergement des participant·e·s au Congrès est organisé dans plusieurs espaces de la cité Descartes. En chambre individuelle étudiante, et quelques appartements pour les familles sont possibles à 10 minutes en voiture. La répartition des chambres est assurée par le secrétariat général qui logera les personnes à partir de leurs origines géographiques (AT) pour des questions de prévention du risque de la Covid (excepté les groupes GDC et fonctions accueil).

### Camping Autonome et Solidaire :

Depuis quelques années, nous expérimentons des accueils du dehors dans bien des situations des Ceméa. Ces logiques se sont renforcées avec la crise sanitaire ; et elle est aussi présente dans bien des Festivals, notamment par l'expérience acquise en Nouvelle Aquitaine aux Francofolies de La Rochelle.

À proximité de la cité Descartes et du gymnase, un espace Camping autonome et solidaire sera aménagé.

Dans les événements nationaux, nous accueillons de plus en plus des militant·e·s qui se déplacent en camping-car, en camion....

Aussi, à Poitiers, ceci devient une des dimensions proposées pour l'hébergement des militants et militantes au Congrès.

Un terrain, à aménager ; des douches, de l'eau, un frigo à proximité dans le gymnase de la plaine sportive du campus ; un parking à l'ombre à proximité sont prévus.

Le reste est à inventer dans une logique d'autogestion et de solidarité.

Pour ce faire, à partir des personnes intéressées ayant coché cette case dans le formulaire d'inscription, vous serez mis en contact sur un forum d'échanges Mattermost, pour anticiper les modalités de votre venue et les organiser avec d'autres.

Deux personnes (voire plus ? N'hésitez plus) chargées de l'organisation seront à votre écoute pour stabiliser les modalités et les aménagements proposés.

La dimension solidaire peut s'entendre de plusieurs manières : faciliter l'échange et l'entraide notamment par une première découverte du camping pour des personnes intéressées, pouvant ainsi bénéficier de l'expérience des autres et atténuer le budget de charge d'hébergement du Congrès.

**Pour toutes informations sur votre hébergement, courriel :**

[accueil.congres@cemea.asso.fr](mailto:accueil.congres@cemea.asso.fr)

### **Votre restauration au restaurant universitaire du Crous Rabelais**

La restauration des participant.e-s au Congrès est organisée pour les petits déjeuners, déjeuners et diners au restaurant Rabelais.

La prise en compte des régimes différenciés est assurée par le Crous dans des orientations respectueuses de chacun.e.

### **Plusieurs tarifs proposés**

#### **- Pour les membres actifs :**

Pour votre information, la pension complète au prix coûtant du Congrès est d'un montant de 240€.

Chaque congressiste, membre actif.ve garde à sa charge **une participation forfaitaire de 50 €.**

Vous pouvez pour ce faire nous adresser le paiement directement par virement ou par chèque à l'Association nationale (les coordonnées dans le lien de cagnotte solidaire ci-dessous).

Cette participation peut être prise en charge, dans certain cas, par les associations territoriales, merci de vérifier directement auprès de votre association.

Soutenir le Congrès financièrement est un acte solidaire, qui nous permettra de réduire les coûts :

- Si vous êtes imposable, choisir de faire un don fiscalement déductible dans la plateforme [Liberapay](#)
- Faire un don directement par virement ou par chèque à l'Association nationale.

Vous recevrez par retour une attestation donnant droit à déduction fiscale

[\(20-51-160-RA-T-Cagnotte solidaire\)](#)

**Base de prise en charge pour le transport :**

La base de remboursement est la suivante : tarif SNCF 2nde classe A/R du siège administratif de votre AT à Poitiers.

Pour les voitures, la base est la suivante :

- Remboursement au kilomètre (0,30 €) au chauffeur propriétaire du véhicule accompagné de 2 passagers au minimum.
- Pour les autres cas c'est le remboursement sur la base SNCF qui s'applique.
- Les péages et les frais de parking ne seront pas remboursés.

Dans tous les cas le remboursement sera basé sur le coût le plus bas.

Si vous êtes imposable, vous pouvez aussi faire une renonciation à ce remboursement qui donnera lieu à attestation fiscale.

Dans le cas où votre AT projette de louer un minibus pour venir au Congrès, merci de prendre contact avec le Secrétariat général afin d'envisager les possibilités de colocation en vue d'une mise à disposition du véhicule pendant le Congrès.

Le remboursement des frais de déplacement par avion pour les participant.es des AT d'outremer sera traité avec le/la Directeur.trice territorial.e.

Les remboursements du différentiel pris en charge par l'Association nationale se feront par l'intermédiaire de l'Association territoriale pour chaque congressiste.

**- Pour les accompagnants (commensaux) :**

Le tarif pratiqué se fera sur la base de la pension complète et/ou de la restauration au forfait sur la durée du Congrès (Voir tableau ci-après).

- 240€ pour la pension complète
- 80€ pour la restauration (repas du midi et du soir)

Forme d'hébergement	Participant.e au Congrès	Personne accompagnante au Congrès	Enfant accompagnant de + 6 ans au Congrès	Enfant accompagnant de - 6 ans au Congrès	Forfait journalier pré-congrès pour les personnes accompagnantes un encadrant
Pension complète au Crous	50 €	240 €	240 €	Gratuité d'hébergement en chambre parentale + 80 € repas pris au Crous	60 €
Restauration sans hébergement (midi et soir)	50 €	80 €	80 €	80 €	20 €

**L'accueil parents enfants** ne donnera pas lieu à facturation journalière : les frais afférents à chaque enfant seront pris en charge par chaque famille (puériculture, nourriture).

**Les séjours des enfants en centre de vacances** donnent lieu à facturation directe par l'organisateur.

**L'enfant partageant la chambre de ses parents** ne donne pas lieu à facturation. Seuls les repas pris au restaurant universitaire du Crous seront facturés.

**L'hébergement au Camping autonome et solidaire** se fait sur la base d'une organisation collective entre les membres intéressés. Elle ne donne pas lieu à facturation, et doit reposer sur des charges consenties par tous et toutes : chacun sera amené à faire des propositions, et sera donc inscrit dans une groupe de discussion d'ici fin juin 2021 (Mattermost).

### **Accès aux lieux**

#### Accès en voiture

Université de Poitiers  
UFR Droit et Sciences sociales  
Bâtiment A01  
2 rue Jean Carbonnier  
86000 Poitiers

#### Accès en train

Gare TGV de Poitiers (Centre).

NB : il y a en effet 2 gares TGV à Poitiers (ne pas prendre de TGV Gare Futuroscope)

Puis trajet en Bus, Ligne 1 arrêt Rabelais.

Un accueil et un service Bagage seront prévus en Gare.

En fonction du nombre de participants, des navettes seront affrétées.

Pour toutes informations, courriel : [accueil.congres@cemea.asso.fr](mailto:accueil.congres@cemea.asso.fr)

**L'accueil des enfants fait l'objet d'un article et d'un descriptif**

Anne-Claire DEVOGE - Nathalie AMATI

[Vers toutes les lettres « Repères & Actions »](#)